



VALIDATION DE L'EXPERIENCE
PROFESSIONNELLE
Reconnaissance de qualification



ENTRAÎNEUR REGIONAL SAISON : /

Photo

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

VILLE : CP :

TELEPHONE : E-MAIL :

CLUB : COMITE :

LIGUE : ZONE :

Je demande à bénéficier des mesures votées à l'A.G de la Fédération Française de Handball de 1994 à Porto Vecchio.

A savoir :

Il est institué auprès des ligues et de la fédération, une instance de **validation de l'expérience professionnelle d'entraîneur et de formateur de cadres.**

Cette instance peut attribuer l'équivalence d'une qualification fédérale :

VALIDATION DE L'EXPERIENCE DANS LE DOMAINE DE L'ENTRAINEMENT

ATTESTATION PRESIDENT DU CLUB

Je soussigné

Président du club

certifie que Mr, Mme, Melle :

licencié (e) dans notre club sous le N°

Equipe(s) entraînée(s) :

Années	Club	Niveau de jeu

Fait à

Le :

Signature et tampon

A remplir par le CTS chargé de la formation au plan local.

Je soussigné,

atteste que les renseignements figurant sur cette
fiche sont exacts.

Signature :

Ci-joint avis du CTS.

RECEVABILITE DE LA DEMANDE

Niveau entraîneur régional

- **Pièces à joindre dans le dossier :**
 - o *Attestation du Président du club précisant l'équipe entraînée,*
 - o *2 photos d'identité (1 collée à la 1ère page, 1 avec les pièces du dossier),*
 - o *2 enveloppes timbrées portant votre nom et adresse,*
 - o *1 chèque de 50 € à l'ordre de la LIFE Handball*

- **Pouvoir justifier d'une expérience :**
 - o d'encadrement, en responsabilité, avec un collectif évoluant en championnat régional durant 5 saisons sur les 7 dernières années
 - o ou de joueur de haut niveau

- **Fournir un dossier technique contenant (hors joueur de haut niveau) :**
 - o La planification de la dernière saison de l'équipe entraînée
 - o Un des projets de jeu mis en place
 - o Une des séances d'entraînement de l'équipe traitant une problématique.

- **L'instance de validation est composée :**
 - o Coordonnateur de l'ETR
 - o Coordonnateur de la formation au sein de l'ETR
 - o Membres de l'ETR

Si le dossier est conforme aux exigences préalables, en particulier au regard de l'expérience, le coordonnateur de la formation prendra contact avec vous pour convenir d'une date de rencontre dans votre club, afin de réaliser la seconde partie de votre demande consistant à réaliser :

- un suivi d'entraînement, 45 minutes minimum,
 - o Un compte rendu du suivi d'entraînement fait par le CTS, ou le coordonnateur de la formation ou un membre de l'ETR impliqué dans la formation de cadre (**indispensable**).
- un entretien relatif à votre prestation et à votre expérience.

Les frais de déplacements et de suivi sont à la charge du demandeur et lui seront facturés.

Le suivi est mis en place si le dossier est conforme aux exigences préalables en particulier au regard de l'expérience.

**Tout dossier incomplet
ne pourra être étudié et vous sera retourné.**